

Oui à la Stratégie énergétique

La loi sur l'énergie (1er paquet de mesures sur l'Energie stratégique 2050) sera soumise au peuple le 21 mai 2017. Le comité de constructionsuisse recommande de dire Oui. Cette position de principe de la branche requiert toutefois un changement d'attitude de la population.

De quoi s'agit-il?

Le 1er paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050 vise l'accroissement de l'efficacité énergétique et l'extension des énergies renouvelables:

- Le supplément perçu sur le réseau pour les mesures d'encouragement sera relevé, de 1,5 ct / kWh max. à 2,3 ct. / kWh max.
- Le système d'encouragement de rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) sera de durée limitée. Dès 2023, les subventions ne seront plus octroyées; dès 2031, ce sera le cas des contributions d'investissement uniques.
- Les grandes centrales hydrauliques pourront profiter de contributions d'investissement. Les centrales en service bénéficieront aussi d'une aide; car vu les prix bas sur le marché de l'électricité européen, leur production n'atteindra guère le prix coûtant. Cette aide est limitée à cinq ans.
- Pas de nouvelles centrales nucléaires, exploiter celles en service tant qu'elles sont sûres.

Conséquences pour la construction?

Grâce à la Stratégie énergétique, des recettes supplémentaires issues de la taxe sur le CO₂ seront disponibles pour le Programme Bâtiments / les assainissements énergétiques.

Les coûts de déconstruction en vue de constructions de remplacement seront déductibles. Ces frais conjugués aux coûts d'investissements

énergétiques pourront être déduits des impôts pendant les deux périodes fiscales suivantes.

Quels sont les principaux arguments?

- Avec la Stratégie énergétique, la Suisse ne sera plus dépendante de l'étranger à long terme; ainsi, son capital et ses mandats ne disparaîtront pas du marché intérieur.
- La Stratégie garantit les investissements et stimule l'innovation et la croissance en Suisse.
- Elle garantit un approvisionnement en énergie suisse qui soit coordonné, fiable et payable.
- Le Conseil fédéral, le Parlement et de larges cercles de l'économie approuvent la Stratégie, car elle crée des conditions-cadres fiables et la sécurité juridique requise.
- Les coûts supplémentaires occasionnés seront de 40.-/max. par an et par ménage. Par rapport aux coûts engendrés par notre éventuelle inactivité (d'où catastrophes naturelles, coûts de la santé, etc.), c'est de l'argent bien investi.
- Elle renforcera notre force hydraulique comme principale source d'énergie renouvelable.
- La Suisse introduit le passage à un système décentralisé, focalisé sur la sécurité (approvisionnement, emplois, fonctionnement).
- Les énergies renouvelables et les mesures d'efficacité énergétique procureront à notre économie des mandats, garantissant par-là des emplois et le bien-être en Suisse.